

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Les travaux parlementaires reprennent après trois semaines de suspension, liées à la trêve électorale des élections municipales. Plus loin dans cette veille, nous vous proposerons une analyse de ce scrutin majeur. Les nouveaux maires exerceront leurs responsabilités jusqu'en 2033. Le Syndicat de la Famille s'attelle à accompagner ces nouveaux élus afin que leurs actions soutiennent concrètement les familles, dans le quotidien et la proximité.

Le report de l'examen du texte sur la fin de vie au Sénat à la mi-mai constitue une petite victoire d'étape. Alors que le calendrier initial prévoyait une reprise rapide des débats, la Haute assemblée a choisi, au dernier moment, de prendre du temps, traduisant à la fois l'absence de consensus et la solidité des oppositions au texte. Les sénateurs devaient initialement se réunir en commission des affaires sociales le 25 mars, puis examiner le texte en séance publique le 1^{er} avril.

Cette décision, critiquée par Yaël Braun-Pivet, montre néanmoins que la pression politique et parlementaire porte ses fruits. Elle permet de ralentir une réforme majeure, de rouvrir le débat et de laisser le temps nécessaire pour continuer à convaincre les sénateurs.

Enfin, les États généraux de la bioéthique se tiennent actuellement dans une relative indifférence, loin des mobilisations et des débats publics qui avaient marqué les précédentes éditions. Pourtant, l'enjeu est majeur : ces travaux doivent préparer une nouvelle révision de la loi de bioéthique, attendue l'année prochaine. Derrière cette apparente discrétion se jouent des questions fondamentales – procréation, filiation, fin de vie, recherche sur l'embryon – qui engagent profondément notre modèle anthropologique.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales de mars 2026 constituent un moment politique structurant, révélateur d'une recomposition profonde du paysage français. Comme souvent dans ce type de scrutin, les dynamiques locales ont largement prévalu sur les logiques nationales, mais plusieurs enseignements clairs se dégagent, tant sur les rapports de force électoraux que sur le contrôle des territoires et les conséquences institutionnelles.

Le premier fait marquant est le niveau de participation. Au second tour, elle s'est établie à 57,03 %, soit une abstention de 42,97 %. Ce niveau marque un redressement net par rapport à 2020, tout en confirmant une tendance de fond à l'érosion de la participation, particulièrement dans les grandes villes.

En termes de rapport de force électoral, l'analyse nationale doit être maniée avec prudence. Les municipales ne permettent pas d'établir un total clair par parti, en raison du poids des listes "divers" et des alliances locales. Les données consolidées sur les communes de plus de 3 500 habitants permettent néanmoins de dégager des tendances solides.

- **La droite** constitue la première force municipale en nombre de communes, avec environ **1 267 maires élus**.
- **La gauche** arrive en deuxième position avec environ **829 communes**.
- **Le centre** obtient environ **586 communes**.
- **Le Rassemblement national** remporte environ **63 villes**.

En nombre de voix, sur ce même périmètre, la gauche arrive légèrement en tête avec environ 9,2 millions de suffrages, contre 8,7 millions pour la droite, 3,8 millions pour le centre et environ 2,5 millions pour le Rassemblement national.

Mais l'enseignement principal du scrutin est territorial.

Dans les grandes villes, la gauche confirme sa domination. Paris reste à gauche avec la victoire d'Emmanuel Grégoire face à Rachida Dati.

À Marseille, Benoît Payan est reconduit.

À Lyon, la majorité écologiste se maintient, tout comme les socialistes à Lille, Nantes ou Rennes.

Cette capacité à conserver les grandes métropoles repose largement sur des alliances efficaces entre socialistes, écologistes et parfois La France insoumise, malgré des tensions internes.

À l'inverse, la droite réalise plusieurs victoires symboliques, notamment dans des villes historiquement ancrées à gauche comme Limoges, Brest ou Clermont-Ferrand, ce qui lui permet de revendiquer un rôle de première force locale. Elle confirme surtout son ancrage dans les villes moyennes et les territoires périurbains.

Le centre, de son côté, obtient des résultats contrastés. Édouard Philippe est reconduit au Havre, tandis que certaines figures nationales rencontrent des difficultés, comme François Bayrou à Pau, battu dans une élection symbolique.

Le Rassemblement national enregistre une progression réelle, mais incomplète. Il remporte de nouvelles villes, notamment dans le Sud-Est et le Nord, comme Fréjus, Montargis ou Carcassonne, et élargit son implantation territoriale. Toutefois, il échoue dans la plupart des grandes villes, comme Marseille, Toulon ou Nîmes, confirmant un plafond électoral urbain. Sa principale victoire d'ampleur est à Nice, dans le cadre d'une alliance avec Éric Ciotti,

ce qui illustre une recomposition possible de la droite.

Par ailleurs, le scrutin met en lumière une fragmentation persistante de la gauche. Dans plusieurs villes, les divisions entre socialistes, écologistes et La France insoumise ont conduit à des défaites, malgré un potentiel électoral important.

Ce scrutin confirme ainsi une réalité structurante :

- **La droite domine en nombre de communes ;**
- **La gauche domine en population administrée,** en contrôlant les grandes métropoles ;
- **Le Rassemblement national progresse** mais reste **limité** dans les grandes villes ;
- **Le centre se maintient** sans dynamique nationale claire.

Mais au-delà de la carte municipale, l'un des effets politiques majeurs concerne l'Assemblée nationale. Au total, 38 députés ont été élus maires. En application de la loi sur le non-cumul des mandats, une grande partie d'entre eux devrait quitter l'Assemblée, entraînant un renouvellement mécanique des équilibres parlementaires.

Plusieurs départs sont particulièrement significatifs. Olivier Falorni, élu maire de La Rochelle, devrait ainsi quitter l'Assemblée nationale après plus de dix ans de présence. Rapporteur des textes sur la fin de vie, il incarnait une ligne particulièrement offensive sur ces sujets. Son départ modifie directement le paysage des débats parlementaires récents. D'autres figures issues du centre, de la droite ou du Rassemblement national sont également concernées.

Au total, ces élections municipales font apparaître trois enseignements majeurs.

- **Une participation en amélioration** mais encore inférieure aux standards historiques.
- **Une dissociation nette** entre une droite dominante en nombre de communes et une gauche dominante dans les grandes villes.
- **Une recomposition immédiate** de l'Assemblée nationale liée au départ de plusieurs dizaines de députés.

Dans cette perspective, les municipales de 2026 apparaissent comme bien plus qu'un scrutin local. Elles redessinent les équilibres territoriaux du pouvoir, mettent en lumière les stratégies d'alliance de chaque camp, et révèlent les limites structurelles de certains blocs politiques, notamment du Rassemblement national dans les grandes métropoles.

La clôture de cette séquence municipale ouvre désormais pleinement la séquence présidentielle, avec une échéance dans un an. Les rapports de force observés localement, les dynamiques d'implantation et les stratégies d'alliance vont progressivement se nationaliser. Ce scrutin apparaît ainsi comme le véritable point de départ de la campagne présidentielle de 2027.

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Financement du Planning familial et accès à la santé sexuelle

Dans une question écrite, le député Steevy Gustave (EELV) alerte sur la baisse des financements publics du Planning familial et les risques pesant sur la pérennité de certaines structures, alors que l'association accompagne chaque année près de 500 000 personnes. Il appelle à garantir un financement stable afin d'assurer l'accès à la santé sexuelle sur l'ensemble du territoire.

Dans sa réponse, la ministre Aurore Bergé souligne le rôle central du Planning familial et des espaces EVARS, qui ont accueilli plus de 170 000 personnes en 2024. Elle indique que les financements dédiés ont été renforcés, avec une enveloppe portée à plus de 5,5 millions d'euros en 2025, en hausse par rapport aux années précédentes, dans le cadre du programme « Égalité entre les femmes et les hommes ».

Fin de vie et personnes handicapées

La députée Marie-France Lorho (RN) interroge le Gouvernement sur les risques de dérives liés à la proposition de loi sur l'aide à mourir pour les personnes handicapées, au regard des engagements internationaux de la France. Elle s'appuie notamment sur des inquiétudes exprimées par des instances internationales concernant les critères d'éligibilité, les conditions d'information des patients et la rapidité des procédures.

Elle demande quelles garanties le Gouvernement entend apporter afin d'assurer la conformité du dispositif avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées. La réponse du ministère est attendue.

COMPTES SOCIAUX : UNE AMÉLIORATION EN TROMPE-L'ŒIL

La Direction de la sécurité sociale a annoncé un déficit de -21,6 milliards d'euros en 2025, légèrement inférieur aux prévisions. Cette amélioration de 1,4 milliard s'explique surtout par des dépenses moindres, dans un contexte de faible inflation (+0,9 %).

La situation reste toutefois dégradée. La branche vieillesse voit son déficit se creuser à -7,2 milliards d'euros, tandis que la branche autonomie revient à l'équilibre. Seule la branche famille demeure excédentaire (+1,2 milliard), en lien avec la modération des dépenses dans un contexte de baisse de la natalité.

Au total, cette amélioration reste conjoncturelle et ne masque pas les fragilités structurelles des comptes sociaux. ■